

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 348789868 Code activité (NAF) 4642Z

Désignation et adresse du déclarant :

SA CINQ HUITIEMES

4642Z

0010 RUE DE MONT LOUIS

PARIS 75011

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN	348789868	Code activité (NAF)	4642Z
<u>Désignation et adresse</u>			
SA CINQ HUITIEMES			
4642Z			
0010 RUE DE MONT LOUIS			
PARIS 75011			
Téléphone			

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration :	NOR
--	-----

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RN
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2022	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Date limite de dépôt de la déclaration :		

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois12

Adresse de l'entreprise : 10/12 RUE DE MONT LOUIS 75011 PARIS

Durée de l'exercice précédent12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	500 989	AC	435 627	65 362	69 493
		Frais de développement	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 897 963	AG	2 677 405	1 220 559	1 579 546
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	38 901	AM		38 901	69 521
		Terrains	AN	10 107	AO		10 107	10 107
		Constructions	AP	307 792	AQ	307 792		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	98 642	AS	94 027	4 615	12 308
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 536 174	AU	3 659 220	876 954	678 893
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX	4 423	AY		4 423	74 961
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 463 582	CV	63 435	1 400 147	1 400 147
		Créances rattachées à des participations	BB	13 051 016	BC	160 774	12 890 242	8 456 919
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières	BH	154 409	BI		154 409	150 403
TOTAL (II)			BJ	24 063 999	BK	7 398 280	16 665 719	12 502 300
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	784 091	BO		784 091	704 278
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	28 611 370	BU	1 231 997	27 379 373	22 680 488
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	875	BW		875	875
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	24 717 154	BY	1 154 408	23 562 747	20 750 836
		Autres créances (3)	BZ	7 039 894	CA	108 000	6 931 894	3 915 901
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF		417 377	CG		417 377	6 762 243	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	1 346 965	CI		1 346 965	2 200 528	
	TOTAL (III)	CJ	62 917 727	CK	2 494 405	60 423 322	57 015 149	
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN	84 360			84 360	224	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	87 066 086	1A	9 892 685	77 173 402	69 517 673	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :				Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES. Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 5 301 744)				DA	5 301 744	5 016 544	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	71 253	71 253	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	501 654	501 654	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG	6 960 908	7 246 108	
	Report à nouveau				DH	23 782 563	20 882 566	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	3 172 441	3 649 997	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	39 790 564	37 368 123	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	84 363	132 727	
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR	84 363	132 727	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	10 493 736	10 092 860	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	588 962	554 830	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	17 670 448	14 504 240	
	Dettes fiscales et sociales				DY	2 131 926	3 555 112	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	38 015		
	Autres dettes				EA	6 127 678	2 905 527	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	(18)	96 482	
	TOTAL (IV)				EC	37 050 748	31 709 053	
	Écarts de conversion passif (V)				ED	247 727	307 770	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	77 173 402	69 517 673	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	33 073 495	24 745 522	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	3 491 814	74	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant

				Exercice N					Exercice N-1	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	61 325 856	FB	14 728 675	FC	76 054 531	62 164 401
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	3 762 522	FH	169 165	FI	3 931 687	2 652 107	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	65 088 378	FK	14 897 840	FL	79 986 218	64 816 508
	Production stockée						FM	79 813	7 319	
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	26 911	95 032	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	2 768 729	1 509 892	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 349 615	1 946 487	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	84 211 285	68 375 238	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	44 091 333	35 933 791	
	Variation de stock (marchandises)						FT	(5 087 576)	(6 765 212)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	3 773 352	4 548 123	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	25 644 282	17 675 758	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	412 417	559 823	
	Salaires et traitements						FY	5 257 794	5 080 112	
	Charges sociales (10)						FZ	2 480 209	2 513 556	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	749 698	706 952	
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce				HS			
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	1 691 217	1 071 123
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	667 256	1 332 344	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	79 679 982	62 656 371	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	4 531 304	5 718 867	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	412 795	115 515	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	132 500	1 500 000	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	545 295	1 615 515	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	84 136	33	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	456 311	214 416	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	540 446	214 449	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	4 849	1 401 066	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	4 536 153	7 119 933	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.					Néant			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	9 061	6 365	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB		27 064	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	9 061	33 429	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	138 547	96 767	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	4 297	1 500 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG		157 834	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	142 844	1 754 602	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(133 783)	(1 721 173)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	214 620	349 452	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	1 015 308	1 399 311	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	84 765 641	70 024 182	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	81 593 200	66 374 185	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	3 172 441	3 649 997	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier			HP		
			- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	400 000	100 970
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	27 000	6 698
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges				A1	1 866 808	592 445
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitar (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives	A6	obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin				A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL					142 844		9 061	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL								

DGFIP N° 2053 2024

CINQ HUITIEMES.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFiP N° 2053 2024

CINQ HUITIEMES.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		1		2		3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF		
CORP	Terrains					KG		10 107		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		90 966		KK		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		36 500		KN		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2		KP		180 326		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		98 642		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV		3 355 160		KW		
		Matériel de transport						KY		124 089		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		781 498		LC		
		Emballages récupérables et divers						LE				LF		
	Immobilisations corporelles en cours					LH				LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		74 961		LL		LM		
	TOTAL III					LN		4 752 249		LO		LP		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M		8T	
		Autres participations					8U		10 081 275		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P				1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		150 403		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		10 231 677		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		19 362 405		ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO			LV	42 620		LW	3 936 865		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY	10 107		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB	90 966		MC		
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME	36 500		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH	180 326		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK	98 642		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM	95 641		MN	3 601 547		MO		
		Matériel de transport			IV			MP			MQ	221 498		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS	76 362		MT	713 129		MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes			NC			ND	82 158		NE	4 423		NF			
	TOTAL III			IY			NG	254 161		NH	4 957 139		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations			IØ			ØX			ØY	14 514 598		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2			2E			2F	154 409		2G			
	TOTAL IV			I3			NJ			NK	14 669 007		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			ØK	296 781		ØL	24 063 999		ØM			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2024
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES. Néant ☐ x

Exercice N clos le : 31/12/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant

☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	399 996	EL	35 631	EM		EN	435 627
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 099 487	PF	461 300	PG		PH	2 560 787
TOTAL I		RK	2 499 483	RM	496 931	RN		RO	2 996 414
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	90 966	PN		PO		PQ	90 966
	Sur sol d'autrui	PR	36 500	PS		PT		PU	36 500
	inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	180 326	PW		PX		PY	180 326
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	86 334	QA	7 693	QB		QC	94 027
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 863 070	QE	174 567	QF	95 641	QG	2 941 996
	Matériel de transport	QH	116 201	QI	14 862	QJ		QK	131 063
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	602 582	QM	55 644	QN	72 065	QO	586 161
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 975 979	QV	252 767	QW	167 707	QX	4 061 039
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	6 475 463	ØP	749 698	ØQ	167 707	ØR	7 057 454

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelle	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL							NM							NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY	Total général non ventilé (NW - NY)				NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T227	4U84 363	4V227	4W84 363
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V132 500	5W	5X132 500	5Y
	TOTAL II	5Z132 727	TV84 363	TW132 727	TX84 363
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)	6A160 435	6B	6C43 817	6D116 618
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U63 435	9V	9W	9X63 435
		Ø6160 774	Ø7	Ø8	Ø9160 774
	Sur stocks et en cours	6N843 306	6P1 236 991	6R848 300	6S1 231 997
	Sur comptes clients	6T709 986	6U454 223	6V9 801	6W1 154 408
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X108 000	6Y	6Z	7A108 000
	TOTAL III	7B2 045 935	TY1 691 214	TZ901 918	UA2 835 231
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C2 178 662	UB1 775 577	UC1 034 645	UD2 919 594
	Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE1 691 217	UF858 104	
			UG84 136	UH132 500	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 1

CINQ HUITIEMES.

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Extension 2

CINQ HUITIEMES.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION CLIENTS				
PROVISION PRUD HOMME	132 500		132 500	

TOTAL	132 500		132 500	
-------	---------	--	---------	--

SOMME DES EXTENSIONS	132 500		132 500	
----------------------	---------	--	---------	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
CC FIVE EIGHT	160 774			160 774

TOTAL	160 774			160 774
-------	---------	--	--	---------

SOMME DES EXTENSIONS	160 774			160 774
----------------------	---------	--	--	---------

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROV LITIGE SYBILLE	108 000			108 000

TOTAL	108 000			108 000
-------	---------	--	--	---------

SOMME DES EXTENSIONS	108 000			108 000
----------------------	---------	--	--	---------

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant ☐

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL	13 051 016	UM	13 051 016	UN		
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières					UT	154 409	UV	154 409	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	1 279 045	1 279 045				
	Autres créances clients					UX	23 438 109	23 438 109				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		(	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO	)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés					UY	244 490	244 490				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	16 761	16 761				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	695 336	695 336				
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	2 515 415	2 515 415				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP						
	Groupe et associés (2)					VC	458 404	458 404				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	3 109 489	3 109 489				
	Charges constatées d'avance					VS	1 346 965	1 346 965				
TOTAUX					VT	46 309 439	VU	46 309 439	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	10 493 736	6 516 483	3 977 253					
		à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	366 290	366 290						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	17 670 448	17 670 448						
Personnel et comptes rattachés				8C	556 467	556 467						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	517 682	517 682						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés		Impôts sur les bénéfices		8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée		VW	772 976	772 976					
			Obligations cautionnées		VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	284 801	284 801					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	38 015	38 015						
Groupe et associés (2)				VI	222 672	222 672						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	6 127 678	6 127 678						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2								
Produits constatés d'avance				8L	(18)	(18)						
TOTAUX				VY	37 050 748	VZ	33 073 495	3 977 253				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	3 119 418							

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL										DGFIP N° 2058-A 2024		
Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.										Néant ☐		
										Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	3 172 441	
										WB		
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	20 593		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	14 768		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	343 835	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-Bis)			XX			
	Amendes et pénalités			WJ	3 569	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY	84 136	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7	1 015 308	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%									I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									ZN		
										WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										WO		
										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
										WR	5 014 947	
TOTAL I										WS		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	435 686	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
			- imposées aux taux de 0 %								WH	
			- imposées aux taux de 19 %								WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	
			Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
	Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY
Majoration d'amortissement										XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	392 130	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arriere du déficit		ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL									
												Y2
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	4 187 131	XH		827 816		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL		XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XL				
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	4 187 131	XO				

DGFiP N° 2058-A 2024

CINQ HUITIEMES.

[illegible]

360 297

360 297

[illegible]

392 130

392 130

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.				Néant	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9H		9J
Charges à payer					
CONSTRUCTION			9K	22 850	9L 21 898
PROVISION ORGANIC			9M	106 365	9N 64 336
TVTS			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)			9S	343 835	9T 435 686
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	343 835	YO 435 686
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2024

Extension 1

CINQ HUITIEMES.

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
-------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
----------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice
PROVISION DEPRECIATION TITRES CL		
Non imposable car titres de participations		

TOTAL		
-------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
----------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice
Provision pour perte de change		
PARTICIPATION	214 620	349 452

TOTAL	214 620	349 452
-------	---------	---------

SOMME DES EXTENSIONS	214 620	349 452
----------------------	---------	---------

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS															DGFIP N° 2058-C 2024			
Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.														Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	20 882 566			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	3 649 997				Dividendes		ZD							
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions		ZE	750 000						
									Report à nouveau		ZF							
	TOTAL I			ØF	24 532 563				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	23 782 563						
															ZH	24 532 563		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)										YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	8 794 561						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	937 846						
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	40 210						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 431 160						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	504 902						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	13 935 602						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	25 644 282						
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	61 648					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	350 769					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	412 417					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	22 539 082						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	12 764 513						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)										ØB	5 108 434						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % JL											
				Plus-values à 19 % JM			Imputations JC											
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % JO											
				Plus-values à 19 % JP			Imputations JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale										JH	MER	N° SIRET de la société mère du groupe JJ 34878986800109						

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements		Valeur résiduelle
1		2	3	4	5		6
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10			11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ①			(Ventilation par taux)			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Extension

CINQ HUITIEMES.

					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à 19%
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
----------------------	--	--	--	--	--

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	19%

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
----------------------	--	--	--	--	--

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1quater du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

DGFIP N° 2059-B 2024

CINQ HUITIEMES.

[illegible]

	TOTAL				
--	-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant ☒

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Néant☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	90
dont apprentis	YF	5
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	79 986 218	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
Total 1				OX	79 986 218	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun				OH	1 349 615	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	79 813	
Subventions d'exploitation reçues				OF	26 911	
Variation positive des stocks				OD	5 087 576	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	582 305	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
Total 2				OM	7 126 220	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Achats				ON	47 864 684	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	24 706 436	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	937 846	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	667 256	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale				OY		
Total 3				OJ	74 176 222	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				Total 1 + Total 2 - Total 3		OG12 936 216
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	15 457 378	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Entreprise mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)			EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	79 986 218	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	95	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		du	GY	01/01/2023	au	GZ31/12/2023
Date de cessation				HR		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	18 199
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	3 179
---	----	----	---	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	FERSA SAS
-----------------	-----	--------------	-----------

N° SIREN (si société établie en France)	443840210	% de détention	85,13	Nb de parts ou actions	18 199
---	-----------	----------------	-------	------------------------	--------

Adresse :	N°	10	Voie	RUE DE MONT LOUIS
-----------	----	----	------	-------------------

Code Postal	75011	Commune	PARIS	Pays	FR
-------------	-------	---------	-------	------	----

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom Patronimique et prénom(s)	MESNEL GERARD
-------	---	-------------------------------	---------------

Nom marital	MESNEL	% de détention	6,13	Nb de parts ou actions	1 240
-------------	--------	----------------	------	------------------------	-------

Naissance :	Date	06/09/1931	N° Département	92	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	-------------------	------	----

Adresse :	N°	17	Voie	RUE VICTOR HUGO
-----------	----	----	------	-----------------

Code postal	78420	Commune	CARRIERES SUR SEINE	Pays	FR
-------------	-------	---------	---------------------	------	----

Titre	M	Nom Patronimique et prénom(s)	BLANC ERIC
-------	---	-------------------------------	------------

Nom marital	BLANC	% de détention	0,01	Nb de parts ou actions	1
-------------	-------	----------------	------	------------------------	---

Naissance :	Date	20/09/1959	N° Département	81	Commune	GAILLAC	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	---------	------	----

Adresse :	N°	41	Voie	BOULEVARD DE MONTMORENCY
-----------	----	----	------	--------------------------

Code postal	75016	Commune	PARIS	Pays	FR
-------------	-------	---------	-------	------	----

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	18 199
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	3 179
---	----	----	---	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom Patronimique et prénom(s)	MESNEL FRANCK
-------	---	-------------------------------	---------------

Nom marital		% de détention	0,01	Nb de parts ou actions	2
-------------	--	----------------	------	------------------------	---

Naissance :	Date	30/06/1961	N° Département	92	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	-------------------	------	----

Adresse :	N°	100	Voie	RUE LEPIC
-----------	----	-----	------	-----------

Code postal	75018	Commune	PARIS	Pays	FR
-------------	-------	---------	-------	------	----

Titre	M	Nom Patronimique et prénom(s)	GODEST HERVE
-------	---	-------------------------------	--------------

Nom marital		% de détention	7,97	Nb de parts ou actions	1 704
-------------	--	----------------	------	------------------------	-------

Naissance :	Date	16/06/1960	N° Département	92	Commune	BOULOGNE BILLANCOU	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	--------------------	------	----

Adresse :	N°	4	Voie	ALLEE DE LA GARE
-----------	----	---	------	------------------

Code postal	78810	Commune	LE VESINET	Pays	FR
-------------	-------	---------	------------	------	----

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	18 199
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	3 179
---	----	----	---	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre MM Nom Patronimique et prénom(s) MESNEL NATHALIE

Nom marital MESNEL % de détention 0,01 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 30/09/1971 N° Département 93 Commune PAVILLONS SOUS BOIS Pays

Adresse : N° 100 Voie RUE LE PIC

Code postal 78018 Commune PARIS Pays

Titre M Nom Patronimique et prénom(s) MARIN THIERRY

Nom marital % de détention 0,01 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 07/07/1955 N° Département 75 Commune PARIS 20EME Pays

Adresse : N° 43 Voie RUE ESCUDIER

Code postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	18 199
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	3 179
---	----	----	---	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MM	Nom Patronimique et prénom(s)	MESNEL SANDRA
-------	----	-------------------------------	---------------

Nom marital	BLANC	% de détention	0,01	Nb de parts ou actions	1
-------------	-------	----------------	------	------------------------	---

Naissance :	Date	21/05/1965	N° Département	92	Commune	NEULLY SUR SEINE	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	------------------	------	----

Adresse :	N°	41	Voie	BOULEVARD DE MONTMORENCY
-----------	----	----	------	--------------------------

Code postal	75016	Commune	PARIS	Pays	FR
-------------	-------	---------	-------	------	----

Titre	M	Nom Patronimique et prénom(s)	HARAND ERIC
-------	---	-------------------------------	-------------

Nom marital		% de détention	0,26	Nb de parts ou actions	57
-------------	--	----------------	------	------------------------	----

Naissance :	Date	25/01/1963	N° Département	75	Commune	PARIS	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	-------	------	----

Adresse :	N°	18	Voie	RUE CLAIRBOIS
-----------	----	----	------	---------------

Code postal	78810	Commune	FEUCHEROLLES	Pays	FR
-------------	-------	---------	--------------	------	----

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	18 199
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	3 179
---	----	----	---	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
---	--	----------------	--	------------------------	--

Adresse :	N°		Voie	
-----------	----	--	------	--

Code Postal		Commune		Pays	
-------------	--	---------	--	------	--

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MM	Nom Patronimique et prénom(s)	LECARME ESTELLE
-------	----	-------------------------------	-----------------

Nom marital		% de détention	0,26	Nb de parts ou actions	57
-------------	--	----------------	------	------------------------	----

Naissance :	Date	04/11/1968	N° Département	78	Commune	VERSAILLES	Pays	FR
-------------	------	------------	----------------	----	---------	------------	------	----

Adresse :	N°	14	Voie	COURS MARIGNY
-----------	----	----	------	---------------

Code postal	94300	Commune	VINCENNES	Pays	FR
-------------	-------	---------	-----------	------	----

Titre	MM	Nom Patronimique et prénom(s)	VALETTE VERONIQUE
-------	----	-------------------------------	-------------------

Nom marital		% de détention	0,26	Nb de parts ou actions	57
-------------	--	----------------	------	------------------------	----

Naissance :	Date	13/03/1964	N° Département	99	Commune	ANTANANARIVO	Pays	MG
-------------	------	------------	----------------	----	---------	--------------	------	----

Adresse :	N°	70	Voie	RUE D AUTEUIL
-----------	----	----	------	---------------

Code postal	75016	Commune	PARIS	Pays	FR
-------------	-------	---------	-------	------	----

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	18 199
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	12	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	3 179
---	----	----	---	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre MM Nom Patronimique et prénom(s) VALLIER ANNE

Nom marital % de détention 0,26 Nb de parts ou actions 57

Naissance : Date 18/04/1967 N° Département 69 Commune GRENOBLE Pays FR

Adresse : N° 84 Voie RUE DES TOURNELLES

Code postal 75003 Commune PARIS Pays FR

Titre M Nom Patronimique et prénom(s) DELCOUR GERARD

Nom marital % de détention 0,01 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 08/08/1946 N° Département 78230 Commune Pays

Adresse : N° 23 Voie AV CURIE

Code postal 78230 Commune LE PECQ Pays FR

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total parts ou actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total parts ou actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G 2024

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34878986800109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CINQ HUITIEMES.

ADRESSE (voie) 10/12 RUE DE MONT LOUIS

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 5

Forme juridique	SAS	Dénomination	FLANKER SAS		
N° SIREN (si société établie en France)	348790320	% de détention	100,00		
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DE MONT LOUIS		
	Code Postal 75011	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	CONVERSION LOGISTIQUE SARL		
N° SIREN (si société établie en France)	411180532	% de détention	100,00		
Adresse :	N° 38	Voie	RUE DE L EGALITE		
	Code Postal 27440	Commune	BACQUEVILLE	Pays	FR
Forme juridique	SA	Dénomination	COSMETO SA		
N° SIREN (si société établie en France)	434681458	% de détention	71,00		
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DE MONT LOUIS		
	Code Postal 75011	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	FIVE EIGHT LIMITED		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00		
Adresse :	N° 12	Voie	MOUNT EPHRAIM ROAD TUNBRIDGE WELLS		
	Code Postal W1F0T	Commune	KENT TNT 1 EG	Pays	GB
Forme juridique	SARL	Dénomination	CORNERS		
N° SIREN (si société établie en France)	445238348	% de détention	100,00		
Adresse :	N° 38	Voie	RUE DE L EGALITE		
	Code Postal 27440	Commune	BACQUEVILLE	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



DGFIP N° 2065 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	X
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société: CINQ HUITIEMES.			SIRET	34878986800109	
Adresse du siège social:			Ancienne adresse en cas de changement:		
0010 RUE DE MONT LOUIS PARIS 75011					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SA CINQ HUITIEMES 10 RUE DE MONT LOUIS PARIS 75011 SIRET 34878986800109					
B ACTIVITE					
Activités exercées	4642Z		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	4 187 131		Bénéfice imposable à 15%		
Déficit			Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies	Société d'investissement immobilier côtée	Autres dispositifs		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	Zone franche urbaine	Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies	Bassins d'emploi à redynamiser art.44 duodecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case ci-contre :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé			
ECF		Désignation du prestataire			
Nom et adresse du comptable:		Nom et adresse du conseil:			
S / I : (Société/Indépendant)		Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:					
Visa : CGA		Visa : Viseur conventionné		N° d'agrément :	
Nom :		Tél :			
Adresse :					

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 BIS 2024

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.										Néant ☐	
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions		payées par la société elle-même		a	750 000		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		Report du total de l'extension, page 2065BX2						e			
								f			
								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis								Total (a à h)		750 000	
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées:							
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.				
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	7	8	
K DIVERS											
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)									
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
MVLТ imposedes				à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLТ réalisée au cours de l'exercice											
MVLТ restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFIP N° 2065 BIS 2024

Extension 1

CINQ HUITIEMES.

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôts					
	Nbre parts soc. assoc.	année de verst	montant des sommes versées				
			à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact		autres frais professionnels	
				indemnités forfaitaires	remboursmts	indemnités forfaitaires	remboursmts

DGFiP N° 2065 BIS 2024

CINQ HUITIEMES.

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

[illegible]

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065
Extension 3

DGFIP N° 2065 BIS 2024

CINQ HUITIEMES.

K - DIVERS

Adresse des autres établissements

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2024

CINQ HUITIEMES.

[illegible]

TOTAL	4 501 806
--------------	------------------

SOMME DES EXTENSIONS	4 501 806
-----------------------------	------------------

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2024

CINQ HUITIEMES.

Charges à payer	Montant
EMPRUNTS AUPRES DES ETS DE CREDIT	
- INTERETS COURUS/EMPRUNTS	38 392
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 141 308
- FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES FILIALES	255 461
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	78 962
- AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	62 385
- PROVISION CONGES PAYES	225 697
- CHARGES SUR PROV CONGES PAYES	97 050
- PROVISION FORMATION CONTINUE	
- PROVISION EFFORT CONSTRUCTION	22 851
- PROVISION TAXE APPRENTISSAGE	
- PROVISION AGEFIPH	25 000
- PROVISION ORGANIC	106 365
- PROVISION TAXE HABILLEMENT	5 000
- PROVISION CHARGES FISC./ CP	
- PROVISION MEDECINE DU TRAVAIL	
- PROVISION TVTS	14 768
- PROVISION CHARGES SUR SALAIRES	
- PROVISION SALAIRES	
- PARTICIPATION DES SALAIRES AVEC FORFAIT SOCIAL	257 545
- TAXE FONCIERE	
AUTRES DETTES	
-CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	421 240
- AAE FILIALES	2 652 080
- AVANCES CLIENTS	
ECOFOLIO	2 400
ECO TLC	35 000
TAXE SUR LES DECHETS	814
CVAE	61 648
PROV PARITARISME	1 000

TOTAL	8 504 964
-------	-----------

SOMME DES EXTENSIONS	8 504 964
----------------------	-----------

CA19CHAREP
2024

CINQ HUITIEMES.

[illegible]

CA20CHAAVA
2024

CINQ HUITIEMES.

[illegible]

TOTAL	1 346 965		
--------------	------------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS	1 346 965		
----------------------	-----------	--	--

CA21PROAVA
2024

[illegible]

18

18

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT
ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI
2024

CINQ HUITIEMES.

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)				

- (1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI
- (2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations reportées		Obligations en N			3	4
	3	4					
N - 1				Total :			
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :							

- (3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.
- (4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	34878986800109	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

SUIV219VER

2024

III - ÉTAT DE SUIVI

TOTAL

SOMME DES EXT.

--	--	--	--	--

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4
2024

CINQ HUITIEMES.

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement CINQ HUITIEMES. 10/12 RUE DE MONT LOUIS 75011 PARIS

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
Total lignes h à k		

l	III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	
---	---	--

m	IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)	
---	--	--

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE

En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

DEDUCACTIO

2024

CINQ HUITIEMES.

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Option de souscription d'action								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
TOTAL GÉNÉRAL								
MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUÉE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats
par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI
(BOI-LETTRE -000230-20140728)

DRESZONE
2024

CINQ HUITIEMES.

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	
Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.					

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse				

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	
---	--	--	--

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats
par les entreprises nouvelles bénéficiant
des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

Extension

DRESZONE
2024

CINQ HUITIEMES.

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse				

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 1/2
2024

CINQ HUITIEMES.

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

CINQ HUITIEMES.

Numéro SIRET du principal établissement 34878986800109 Code APE 4642Z

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 - 2/2
2024

CINQ HUITIEMES.

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

* CE : Cession
SC : Souscription au capital
AN : Annulation
RA : Rachat

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition
au taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris dans
une série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 2001
(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

OPTANC219F
2024

CINQ HUITIEMES.

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

CINQ HUITIEMES.

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le _____ pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code
général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre
des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les
conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE
RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIAIRE DES
AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI.

RESCOFIN
2024

CINQ HUITIEMES.

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année
- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise ¹	Code activité (APE-NACE)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement ²	Type d'avantage fiscal ³
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

¹ Table IP1
PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

² Table IP2
CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

³ Table IP3
IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF



DGFiP N° 2025-A 2024

Extension

CINQ HUITIEMES.

Détail de la provision

[illegible]



PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE

(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise :

CINQ HUITIEMES.

Montant des dépenses effectuées

Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Montant prélevé sur les provisions



ZFU - Bailleurs d'immeubles
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation



Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Service des impôts	
Service des impôts	

[illegible]

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--



Désignation de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.

[illegible]

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation
des titres de participation et des immeubles de placement
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

CINQ HUITIEMES.

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice			
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs
				Montant à la fin de l'exercice
B	Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement			
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice
	TOTAL (B)			
C	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)			
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs
				Montant à la fin de l'exercice
	TOTAL (C)			

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation
des titres de participation et des immeubles de placement
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)
Extension

DGFIP N° 2027-H 2024

CINQ HUITIEMES.

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II- SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B	Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement			
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			
-------	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			
--------------------------------	--	--	--

C	Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)				
	Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				
--------------------------------	--	--	--	--

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

CINQ HUITIEMES.

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier)

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :

1 - du déficit

2 - du déficit d'ensemble du groupe (art. 223 A du CGI)

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : clos le :

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15)

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION				Exercice N-1	
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	25%		15%	
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2				
Calcul du bénéfice exclu					
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3				
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt					
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4				
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5				
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6				
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7				
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt					
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8				
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9				
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2]	10				
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11				
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12				
2. IMPUTATION DU DÉFICIT					
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13				
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14				
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15				
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT					
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023	16				
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17				
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18				
4. MONTANT DE LA CRÉANCE					
Totalisation des sommes portées ligne 14	19				
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS					
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :	20				

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)



Dénomination de l'entreprise : CINQ HUITIEMES.
 Numéro SIRET : 34878986800109

Déclarant :

Date : _____ Nom du signataire : _____

Lieu : _____ Qualité du signataire : _____

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts 1	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète) 2		Location mobilières et immobilières 4	Charges locatives et de copropriété 5	Entretien et réparations 6

Nombre Total de parts		TOTAL (y compris extensions)				
-----------------------	--	--	--	--	--	--

[illegible][illegible]

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens
qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés
Extension

CINQ HUITIEMES.

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6
Nombre Total de parts		TOTAL				
		SOMME DES EXTENSIONS				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortisse- ments	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SA CINQ HUITIEMES

Adresse 4642Z 0010 RUE DE MONT LOUIS PARIS 75011

N° Siren 348789868

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acqui- sition	Valeur d'acqui- sition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-valeur en report
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : :

E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social

D - Exercice de fait du pouvoir de décision

T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION
DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

CINQ HUITIEMES.

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entre- prise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisi- tion	Valeur d'acquisi- tion	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomina- tion		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITÉS DE DEDUCTION INEMPLOYÉES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : CINQ HUITIEMES.

SIRET : 34878986800109

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE
SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : CINQ HUITIEMES.

SIRET : 34878986800109

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
TOTAL			

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE
SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : CINQ HUITIEMES.

SIRET : 34878986800109

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net d'ensemble imposable à taux réduit sous agrément
TOTAL	



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
Au titre de l'année N

Néant : ☐

PME au sens communautaire ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☒

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

CINQ HUITIEMES 10 RUE DE MONT LOUIS PARIS 75011

N° SIREN 348789868

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	112 346

Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

CINQ HUITIEMES.

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat MEC	112 346
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Crédit d'impôt rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	112 346
-------	---------

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative	
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	
-------	--

Total Autres crédits d'impôts

DGFiP N° 2069-RCI 2024

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

(Suite)

CINQ HUITIEMES.

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	

TOTAL	
-------	--

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	

TOTAL	
-------	--



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
Au titre de l'année N

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		SIREN ou RNA	Nom et adresse	SIREN ou RNA	Nom et adresse	
4 000	01/09/2023	818009029	LES PAPILLONS DU CIEL 10 RUE DE MONT LOUIS PARIS 7			
24 699	30/05/2023	387503519	UN MAILLOT POUR LA VIE 1 KERNIC BADEN 56870			
33 416	30/05/2023	397653478	TOUS UNIS CONTRE LE CANCER 1 RUE BACHAGA BOUALEM SET			
17 059	30/05/2023	W953006416	TELETHON 1 RUE VINCENT VAN GOGH BEA			
22 115	30/11/2023	342080736	UN MAILLOT POUR LA VIE 94 RUE DE BUZENVAL PARIS 75			
11 058	30/11/2023	W953006416	TELETHON 1 RUE VINCENT VAN GOGH BEA			
112 346	TOTAL					
112 346	SOMME DES EXTENSIONS					

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Cinq Huitièmes SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 5 301 744 €
10-12 rue de Mont Louis
75011 Paris

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Poulin Retout et Associés

Commissaire aux Comptes

Société à responsabilité limitée
au capital de 516 000 €
Société de Commissariat aux Comptes
membre de la CRCC de Paris
RCS Paris B 454 008 996
Siret : 454 008 996 00018
Code APE : 6920Z

160, rue de Montmartre
75002 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Cinq Huitièmes SA

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société Cinq Huitièmes SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Cinq Huitièmes SA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'estimation de la valeur d'utilité des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de la méthode utilisée et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 juin 2024

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Olivier Bochet
Associé

Poulin Retout et Associés

Jean-Paul Retout
Jean-Paul Retout (Jun 3, 2024 18:56 GMT+2)

Jean-Paul Retout
Associé

BILAN ACTIF

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	500 989	435 627	65 362	69 493
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 897 963	2 677 405	1 220 559	1 579 546
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	38 901		38 901	69 521
Total immobilisations incorporelles	4 437 854	3 113 032	1 324 821	1 718 560
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 107		10 107	10 107
Constructions	307 792	307 792		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 642	94 027	4 615	12 308
Autres immobilisations corporelles	4 536 174	3 659 220	876 954	678 893
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	4 423		4 423	74 961
Total immobilisations corporelles	4 957 139	4 061 039	896 099	776 270
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 463 582	63 435	1 400 147	1 400 147
Créances rattachées à des participations	13 051 016	160 774	12 890 242	8 456 919
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	154 409		154 409	150 403
Total immobilisations financières	14 669 007	224 208	14 444 799	10 007 469
ACTIF IMMOBILISE	24 063 999	7 398 280	16 665 719	12 502 300
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	784 091		784 091	704 278
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	28 611 370	1 231 997	27 379 373	22 680 488
Total des stocks	29 395 461	1 231 997	28 163 464	23 384 766
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	875		875	875
Clients et comptes rattachés	24 717 154	1 154 408	23 562 747	20 750 836
Autres créances	7 039 894	108 000	6 931 894	3 915 901
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	31 757 923	1 262 408	30 495 516	24 667 612
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	417 377		417 377	6 762 243
Total disponibilités et divers	417 377		417 377	6 762 243
Charges constatées d'avance	1 346 965		1 346 965	2 200 528
ACTIF CIRCULANT	62 850 919	2 494 405	60 356 514	57 015 149
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	84 360		84 360	224
TOTAL GENERAL	87 066 086	9 892 685	77 173 402	69 517 673

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel Dont versé : 5 301 744	5 301 744	5 016 544
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	71 253	71 253
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	501 654	501 654
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 960 908	7 246 108
Report à nouveau	23 782 563	20 882 566
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 172 441	3 649 997
<i>Total situation nette</i>	<i>39 790 564</i>	<i>37 368 123</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	39 790 564	37 368 123
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	84 363	132 727
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	84 363	132 727
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 493 736	10 092 860
Emprunts et dettes financières divers	588 962	554 830
<i>Total dettes financières</i>	<i>11 082 698</i>	<i>10 647 691</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 670 448	14 504 240
Dettes fiscales et sociales	2 131 926	3 555 112
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>19 802 374</i>	<i>18 059 353</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 015	
Autres dettes	6 127 678	2 905 527
<i>Total dettes diverses</i>	<i>6 165 693</i>	<i>2 905 527</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	(18)	96 482
DETTES	36 983 941	31 709 053
Ecarts de conversion passif	247 727	307 770
TOTAL GENERAL	77 173 402	69 517 673

COMPTE DE RESULTAT

			31/12/2023			31/12/2022
			France	Export	Total	
Vente de marchandises			61 325 856	14 728 675	76 054 531	62 164 401
Production vendue : - biens						
- services			3 762 534	169 153	3 931 687	2 652 107
Chiffre d'affaire net			65 088 390	14 897 828	79 986 218	64 816 508
Production stockée			79 813			7 319
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			26 911			95 032
Reprises sur amortissements et provisions			2 768 729			1 509 892
Autres produits			1 349 615			1 946 487
Total des produits d'exploitation			84 211 285			68 375 238
Achat de marchandises			44 091 333			35 933 791
Variation de stocks (marchandises)			(5 087 576)			(6 765 212)
Achat de matières premières et autres approvisionnements			3 773 352			4 548 123
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes			25 644 282			17 675 758
Impôts, taxes et assimilés			412 417			559 823
Salaires et traitements			5 257 794			5 080 112
Charges sociales			2 480 209			2 513 556
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- amortissements	749 698			706 952
		- provisions				
	sur actif circulant : provisions		1 691 217			1 071 123
	pour risques et charges : provisions					
Autres charges			667 256			1 332 344
Total des charges d'exploitation			79 679 982			62 656 371
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 531 304			5 718 867
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			412 795			115 515
Reprises sur provisions et transferts de charges			132 500			1 500 000
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers			545 295			1 615 515
Dotations financières aux amortissements et provisions			84 136			33
Intérêts et charges assimilées			456 311			214 416
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			540 446			214 449
RESULTAT FINANCIER			4 849			1 401 066
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 536 152			7 119 933
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			9 061			6 365
Produits exceptionnels sur opérations en capital						27 064
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels			9 061			33 429
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			138 547			96 767
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 297			1 500 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						157 834
Total des charges exceptionnelles			142 844			1 754 602
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(133 783)			(1 721 173)
Participation des salariés aux résultats			214 620			349 452
Impôts sur les bénéfices			1 015 308			1 399 311
Total des produits			84 765 641			70 024 182
Total des charges			81 593 200			66 374 185
BENEFICE ou PERTE			3 172 441			3 649 997

**SA CINQ HUITIEMES
10/12 RUE DE MONT LOUIS
75011 PARIS**

Etats financiers au : **31/12/2023**

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 77 173 402 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 3 172 441 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des états financiers.

Etats financiers au : 31/12/2023

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Principes généraux appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2020-09 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) modifiant le règlement ANC N°2014-03.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production hors frais financiers spécifiques.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels	3 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations industrielles	5 à 7 ans
- Matériel et outillages	4 à 5 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans
- Autres	10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est évaluée soit sur la base de la quote-part de situation nette, soit selon la méthode des cash-flows futurs actualisés, corrigée de la trésorerie et/ou de l'endettement net des sociétés concernées. Cette méthode dernière est appliquée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Tout écart négatif constaté entre la valeur d'utilité et la valeur brute fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée sur la base d'un taux progressif de dépréciation fonction de l'ancienneté de la collection sur laquelle elle s'applique et de la probabilité de non réalisation de leur vente, et est effectuée pour tenir compte du vieillissement des produits.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou lorsqu'il apparaît une perte probable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements fiscaux accélérés des logiciels sur lesquels ils s'appliquent.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de la fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent aux refacturations du groupe.

Changement de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation ou de présentation au cours de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent les opérations non récurrentes par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au 31/12/2023, les provisions pour risques et charges concernent des litiges fournisseurs et prud'homaux pour un montant de 0 €.

INTEGRATION FISCALE :

La société CINQ HUITIEMES S.A a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2004. A ce titre, le sociétés présentes au sein de cette intégration au 31/12/2023 sont les suivantes :

- CINQ HUITIEMES S.A (Siren : 348 789 868)
- FLANKER SAS (Siren : 348 790 320)
- CONVERSION LOGISTIQUE S.A.R.L. (Siren : 411 180 532)
- CINQ HUITIEMES CORNERS S.A.R.L. unipersonnelle (Siren : 445 238 348)

Toutes ces sociétés comptabilisent leurs charges d'impôts sur les sociétés comme en absence d'intégration. La société CINQ HUITIEMES S.A, tête de groupe d'intégration fiscale, constate temporairement le crédit d'impôts généré par les pertes nettes reportables des filiales déficitaires, qui conservent individuellement leur droit au report en avant desdits déficits.

CONSOLIDATION

La société CINQ HUITIEMES S.A. est dans le périmètre de consolidation de la société FERSA S.A.S., 10-12 rue Mont Louis 75011 Paris, numéro Siren 443840210.

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT DE CINQ HUITIEMES S.A.

Organic :	106 365 €
ECP :	0 €
Effort construction :	22 851 €
Participation des salariés	214 620 €

Les déficits reportables au 31/12/2023 après imputation des résultats fiscaux 2023 sont de 0 €.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Au titre de l'exercice clos le 31 12 2023, la ventilation de l'impôt se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous (les montants sont en K €) :

RESULTAT	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS DUS	RESULTAT NET
Courant	4 536	1134 Imputations de déficits reportables et crédit d'impôts : -86	3 488
Exceptionnel	- 134	- 33	- 101
Participation	- 215		- 215
TOTAL	4 187	1 015	3 172

CINQ HUITIEMES SA
10 12 RUE DE MONT LOUIS
75011 PARIS

Etats financiers au : **31/12/2023**

FAITS CARACTERISTIQUES

- * **Chiffre d'affaires** : Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 23,40% en 2023 par rapport à 2022.
- * **Maîtrise des charges** : Les charges d'exploitation ont augmenté de 27,17% en 2023 par rapport à 2022.
- * **Le résultat** : le résultat net s'établit à un bénéfice de 3 172 441 €.

I INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE

(Loi 83 - 353 du 30 Avril 1983 - Article 9-5°)

La société CINQ HUITIEMES S.A a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour le groupe formé par elle-même, ses filiales FLANKER SAS, la SARL Conversion Logistique et la SARL Unipersonnelle 5/8^{ème} Corners.

Le principe de constatation de la charge d'impôt adopté est celui de la neutralité fiscale.

Toutes les sociétés comptabilisent leurs charges d'impôts sur les sociétés comme en absence d'intégration. La société-mère constate temporairement le crédit d'impôts généré par les pertes nettes reportables des filiales déficitaires, qui conservent individuellement leur droit au report en avant desdits déficits.

II ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS ET COMPLEMENTS DE RETRAITE

(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24-12°)

Engagements en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 166 €

L'indemnité de départ à la retraite est calculée selon les hypothèses suivantes :

Age de départ à la retraite : 67 ans
% de turnover des salariés : 23.22%

- dont au profit des dirigeants sociaux : 0€

- dont provisionnés : Néant

III - INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

Néant

IV – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le contexte géopolitique actuel reste encore tendu et incertain.

Le conflit armé au Moyen Orient vient accroître les risques et la difficulté d'anticiper la dynamique économique future sur nos marchés dans ces zones.

D'autre part, le ralentissement de la croissance en France et les resserrements budgétaires en cours pourraient affecter la consommation.

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2023 par le Président, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remettrait en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

V – PRODUITS A RECEVOIR

Le montant de la créance groupe est de 1 526 118 € (concerne une facture à établir envers la société Flanker)

VI – ETAT DES CREANCES DE DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Etat des créances et dettes représentées par des effets de commerce :

1. Effets à payer : 0€
2. Effets à recevoir : 1 245 381 €

VII – STOCKS

Le stock brut a augmenté de 5 087 576 euros en 2023 pour représenter 28 611 370 euros au 31/12/2023.

Les produits à commercialiser sur l'exercice suivant ont représenté 991 842 € en 2023 contre 2 155 207 € fin 2022.

Le stock encours de production augmente de 79 813 euros, avec une valeur de 784 091 euros.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 01/01/2023	Augmentations	
		Réévaluations courant 2023	Acquisitions courant 2023
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	469 489		31 500
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 908 990		70 495
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	4 378 479		101 995
Immobilisations corporelles			
Terrains	10 107		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	90 966		
- Constructions sur sol d'autrui	36 500		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	180 326		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	98 642		
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	3 355 160		342 028
- Matériel de transport	124 089		97 409
- Matériel de bureau et mobilier informatique	781 498		7 993
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	74 961		11 620
<i>Total immobilisations corporelles</i>	4 752 249		459 051
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	10 081 275		4 433 323
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	150 403		4 007
<i>Total immobilisations financières</i>	10 231 677		4 437 330
TOTAL GENERAL	19 362 405		4 998 375

	Diminutions		Valeur brute fin 31/12/2023	Valeur d'origine
	Virements courant 2023	Cessions courant 2023		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			500 989	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		42 620	3 936 865	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>		42 620	4 437 854	
Immobilisations corporelles				
Terrains			10 107	
Constructions :				
- Sur sol propre			90 966	
- Sur sol d'autrui			36 500	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			180 326	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			98 642	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers		95 641	3 601 547	
- Matériel de transport			221 498	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		76 362	713 129	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		82 158	4 423	
<i>Total immobilisations corporelles</i>		254 161	4 957 139	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			14 514 598	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			154 409	
			14 669 007	
		296 781	24 063 999	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	399 996	35 631		435 627
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 099 487	461 300		2 560 787
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	2 499 483	496 931		2 996 414
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	90 966			90 966
- Constructions sur sol d'autrui	36 500			36 500
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	180 326			180 326
Installations techniques, matériel et outillage indust.	86 334	7 693		94 027
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	2 863 070	174 567	95 641	2 941 996
- Matériel de transport	116 201	14 862		131 063
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	602 582	55 644	72 065	586 161
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	3 975 979	252 767	167 707	4 061 039
TOTAL GENERAL	6 475 463	749 698	167 707	7 057 454

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 01/01/2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 31/12/2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	31/12/2022
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	13 051 016	13 051 016		8 617 693
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	154 409	154 409		150 403
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>13 205 425</i>	<i>13 205 425</i>		<i>8 768 095</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 279 045	1 279 045		763 402
Autres créances clients	23 438 109	23 438 109		20 697 420
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	244 490	244 490		266 020
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 761	16 761		6 377
Impôts sur les bénéfices	695 336	695 336		25 016
Taxe sur la valeur ajoutée	2 515 415	2 515 415		1 242 983
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	458 404	458 404		605 470
Débiteurs divers	3 109 489	3 109 489		1 878 035
<i>Total actif circulant</i>	<i>31 757 049</i>	<i>31 757 049</i>		<i>25 484 723</i>
TOTAL DES CREANCES	44 962 474	44 962 474		34 252 818
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	10 493 736	6 516 483	3 977 253		10 092 860
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	366 290	366 290			362 298
Fournisseurs et comptes rattachés	17 670 448	17 670 448			14 504 240
Personnel et comptes rattachés	556 467	556 467			806 918
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517 682	517 682			844 422
Impôts sur les bénéfices					496 746
Taxe sur la valeur ajoutée	772 976	772 976			1 039 139
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	284 801	284 801			367 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 015	38 015			
Groupe et associés (2)	222 672	222 672			236 200
Autres dettes	6 127 678	6 127 678			2 905 527
Dette représentative de titres empruntés					
TOTAL DES DETTES	37 050 766	33 073 513	3 977 253		31 656 229
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 119 418			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 01/01/2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 31/12/2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	227	84 363			227	84 363
<i>Sous total provisions pour risques</i>	227	84 363			227	84 363
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	132 500		52 682	79 818		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	132 727	84 363			132 727	84 363
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles	160 435				43 817	116 618
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	63 435					63 435
Sur autres immobilisations financières	160 774					160 774
Sur stock Et en cours	843 306	1 236 991			848 300	1 231 997
Sur compte Clients	709 986	454 223			9 801	1 154 408
Autres provisions dépréciations	108 000					108 000
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 045 935	1 691 214			901 918	2 835 231
TOTAL GENERAL	2 178 662	1 775 577			1 034 645	2 919 594
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 691 217			858 104	
Dont dotations et reprises financières		84 136			132 500	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	4 472 284	6 476 846
Autres créances	116 039	116 039
Total créances	4 588 323	6 592 885
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Rabais, remises, ristournes	11 213	7 203
Total autres		
TOTAL	4 599 536	6 600 088

CHARGES A PAYER

Nature des charges	31/12/2023	31/12/2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	38 392	9 838
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	38 392	9 838
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 463 623	6 898 828
Dettes fiscales et sociales	915 478	1 566 256
<i>Total dettes d'exploitation</i>	12 379 101	8 465 084
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 073 320	1 875 686
<i>Total dettes diverses</i>	3 073 320	1 875 686
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	15 490 813	10 350 608

CHARGES A RÉPARTIR

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
<i>Total charges différées</i>				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
<i>Total frais d'acquisition des immobilisation</i>				
Frais d'émission des emprunts :				
<i>Total frais d'émission des emprunts</i>				
Charges à étaler :				
<i>Total charges à étaler</i>				
TOTAL				

CA20CHAAVA
2024

CINQ HUITIEMES.

[illegible]

TOTAL		1 346 965		
SOMME DES EXTENSIONS		1 346 965		

CA21PROAVA
2024

[illegible]

TOTAL	18		
SOMME DES EXTENSIONS	18		

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	31/12/2023	31/12/2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	3 569	860
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	134 978	95 907
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>138 547</i>	<i>96 767</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	4 297	
Immobilisations financières		1 500 000
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>4 297</i>	<i>1 500 000</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		157 834
Total des charges exceptionnelles	142 844	1 754 601

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes	1 586	6 365
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 474	27 064
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	<i>9 060</i>	<i>33 429</i>
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	9 060	33 429

CINQ HUITIEMES.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et re- port à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette			
SAS FLANKER	441 888	340 195	100	1 356 959	1 356 959	31 259 916	1 245 817	
CONVERSION LOGISTIQUE	15 250	(96 835)	100	57 884		15 066	86 788	
5/8EME CORNERS	8 000	243 922	100	8 000	8 000	2 013 813	55 354	
5/8EME COSMETO	40 000	180 856	71	28 400	28 400	160 511	19 838	
FIVE EIGHT	5 882	(315 619)	100					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	20 228	1 150		21 378	248,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	20 228	1 150		21 378	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : -						
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : -						
-						
-						
TOTAL						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : - FISCALE DOUANE SG	350 000					
-						
-						
Garanties : - FONDS DE COMMERCE FLANKER	1 945 309					
-						
-						
Autres : - CREDOC (EURO ET DOLLAR)	13 107 801					
-						
-						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 945 309	2 088 633	143 324
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total autres dettes			
TOTAL	1 945 309	2 088 633	143 324

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage Détenu
SAS	FERSA 10/12 RUE DE MONT LOUIS 75011 PARIS	85.13

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Catégories	Montants
Membres des organes d'administration	
Membres des organes de direction	722 159
Membres des organes de surveillance	18 000
TOTAL	740 159

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	31/12/2023			31/12/2022			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Prestations de services	3 762 522	169 165	3 931 687	2 396 100	256 007	2 652 107	48,66%
Ventes de marchandises	61 325 856	14 728 675	76 054 531	51 603 447	10 560 954	62 164 401	22,33%
TOTAL	65 088 378	14 897 840	79 986 218	53 999 547	10 816 961	64 816 508	23,40%

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	51	41
Agents de maîtrise	26	32
Employés et techniciens	10	12
<u>Autres :</u>		
TOTAL	87	85

58_2312_RCA 2023 signé GT

Final Audit Report

2024-06-03

Created:	2024-06-03
By:	Philippe Mancel (pmancel@poulinretout.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAArpZBmlOTiTqNn_Ci_aD7GLYY34H20h4y

"58_2312_RCA 2023 signé GT" History

-  Document created by Philippe Mancel (pmancel@poulinretout.fr)
2024-06-03 - 2:54:05 PM GMT
-  Document emailed to Jean-Paul Retout (jpretout@retout.fr) for signature
2024-06-03 - 2:54:10 PM GMT
-  Email viewed by Jean-Paul Retout (jpretout@retout.fr)
2024-06-03 - 4:55:41 PM GMT
-  Document e-signed by Jean-Paul Retout (jpretout@retout.fr)
Signature Date: 2024-06-03 - 4:56:00 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2024-06-03 - 4:56:00 PM GMT

CINQ HUITIEMES
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 5 301 744 euros
Siège social : 10/12 rue de Mont-Louis
75011 PARIS
348 789 868 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin, à 9 heures 30

Les actionnaires de la société CINQ HUITIEMES, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 5 301 744 euros, divisé en 21 378 actions de 248 euros chacune, dont le siège est 10/12 rue de Mont-Louis, 75011 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle dans les locaux de Grant Thornton 29 rue du Pont 92200 Neuilly-Sur-Seine, sur convocation faite par le Directoire selon lettre recommandée adressée le 03 juin 2024 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Gérard Delcour, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

M. Franck Mesnel, pour Fersa SAS, M. Hervé Godest et Mme Véronique Valette sont désignés comme scrutateurs.

Le Bureau ainsi constitué désigne Mme Véronique Valette, actionnaire, comme secrétaire.

M. Olivier Bochet de la société GRANT THORNTON et M. Jean Paul Retout de la Société POULIN RETOUT & ASSOCIES, Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettres recommandées avec avis de réception en date du 03/06/2024, sont présents.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- Les copies et avis de réception des lettres de convocation des Commissaires aux comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion du Directoire,

- Le rapport du Conseil de surveillance,
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président indique qu'aucune question écrite posée par les actionnaires en application de l'article L. 225-108 du Code de commerce n'a été reçue dans les délais légaux, soit plus de 4 jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Directoire,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise incluant ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes prévu à l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023** et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Directoire, et le rapport du Conseil de surveillance.

Le Président rappelle qu'aucune question d'actionnaires a été reçue dans les délais légaux, mais il indique que le rapport du Directoire est très complet, et qu'il sera répondu aux questions posées lors de l'Assemblée générale.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.
Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Le rapport du Directoire est commenté par Mr Godest, des questions sont posées, et des réponses sont données.

Les éléments constitutifs de la croissance du chiffre d'affaires en 2023 sont détaillés. Le développement des franchises est expliqué, ainsi que l'évolution du réseau des multimarques.

Une question est posée sur les boutiques parisiennes (Tronchet et Du Four), et les chiffres sont donnés ainsi que les actions de communication en cours.

Par suite d'une question sur la forte croissance du E. commerce, les facteurs positifs ayant contribué au développement sont expliqués (outil informatique Shopify, outils statistiques, optimisation de la publicité numérique, etc.).

Les outils informatiques et leurs performances sont discutés, ainsi que les difficultés à tenir les coûts et les plannings. Les Commissaires aux comptes partagent leur vision relative aux expériences chez leurs clients. Les objectifs prioritaires à court terme du groupe sont indiqués. À la suite d'une question, le timing de déploiement des outils d'omnicanalité est indiqué.

La politique de fixation des prix showroom compte tenu des hausses de coûts passées (matières premières, production, logistique) est rappelée, ainsi que la stratégie future d'accroissement du taux de marge sur les prochaines saisons. Il est rappelé que les éléments négatifs sont plutôt en baisse.

Les coûts exceptionnels liés à la RWC 2023 en France sont détaillés. Il est indiqué qu'il n'y aura pas de coûts exceptionnels liés au JO 2024.

Pour donner suite à une question sur les remboursements en cours des emprunts bancaires dont le PGE, le solide ratio capitaux propres / total bilan est rappelé. La stratégie d'emprunter pour financer les développements futurs est confirmée.

Les objectifs de chiffre d'affaires 2024 sont indiqués.

La stratégie RSE est détaillée, en particulier la mise en place d'outils de traçabilité, de mesure du bilan carbone, et les études sur la seconde main. L'importance de ces actions pour la marque est soulignée.

Un actionnaire félicite l'entreprise sur la qualité des produits, et l'amélioration des collections.

Le président demande s'il a été répondu à toutes les questions, et une réponse positive lui est donnée.

Puis les Commissaires aux comptes lisent leurs rapports généraux et spéciaux. Ils indiquent que les comptes sont certifiés sans réserve.

M. Gérard Delcour commente les performances de l'année, et félicite les équipes pour la récurrence des résultats dans un contexte de marché qui reste incertain.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et des rapports des Commissaires aux comptes, **approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

P N F S
3

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 24 162 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de surveillance quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 20 079 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue, 1 299 voix étant absentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 3 172 441 euros de la manière suivante :

- Dividendes :	748 230 euros
- Report à nouveau :	2 395 690 euros
- Réserve légale :	28 521 euros

Rappel du report à nouveau antérieur : 23 782 563 euros

Nouveau solde : 26 178 253 euros

Le compte « report à nouveau », s'élève ainsi à 26 178 253 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'un dividende de 750 000 € a été versé au titre de l'exercice 2022, et qu'un dividende de 999 870 € a été versé au titre de l'exercice 2021. Aucun dividende n'a versé au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 20 079 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue, 1 299 voix étant absentes.

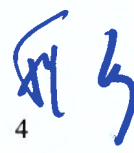
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 20 079 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue, 1 299 voix étant absentes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport du Conseil de surveillance, et en vertu de l'article R. 225-40 du Code de commerce, **autorise le Directoire à donner des cautions, avals et autres garanties dans la limite d'un plafond global de 3 000 000 euros.**

P v 
4

Cette autorisation est donnée pour une durée de deux ans.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 20 079 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue, 1 299 voix étant absentes.

CINQUIEME-RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

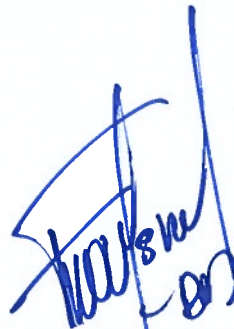
Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 20 079 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue, 1 301 voix étant absentes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau et la Secrétaire de séance.



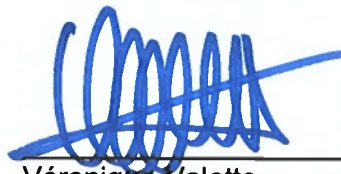
Monsieur Gérard Delcour
Président de séance



FERSA SAS
Par : Franck Mesnel
Scrutateur



Hervé Godest
Scrutateur



Véronique Valette
Scrutatrice



Véronique Valette
Secrétaire